



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 1^{er} avril 2016

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal, Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

Monsieur le Maire demande à rajouter un sujet à l'ordre du jour :

- Délibération « Subvention pour la classe transplantée à Quiberon »

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION : Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 4 mars 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Lors du dernier conseil, il avait été décidé que la commune réponde favorablement à la demande du club de foot de Bletterans pour une participation au tournoi de Pâques. Une coupe gravée au nom de la commune a donc été achetée et remise au club. Lors de la distribution, un conseiller a pu remarquer que l'inscription n'était plus visible mais recouverte par une autre plaque du club. Les conseillers trouvent la démarche regrettable.
- Catherine BARRAY remercie l'ensemble des habitants de Quintigny pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors du recensement en janvier dernier.
- Le cantonnier, Mr CARBONNEAUX Claude, a commencé son travail la semaine dernière. La tondeuse a été révisée.
- Les toilettes à la salle de convivialité ont été réparées par l'entreprise Bonnot.
- En ce qui concerne l'éclairage public, l'entreprise DME ne venant pas, c'est l'entreprise FAVIER qui a été contactée pour un devis (remettre une horloge rue du Château pour pouvoir

couper l'éclairage la nuit comme ailleurs dans le village). Le devis est de 150 € et l'entreprise Favier propose également des prix pour l'entretien de l'éclairage public. Dans la semaine, l'éclairage public pourra être coupé sur tout le village entre minuit et 5h00.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

- La conjoncture actuelle et la baisse des taux d'intérêt des prêts justifient une demande de renégociation auprès du Crédit Agricole du prêt réalisé lors de l'assainissement en 2011. La réponse faite par la banque étant peu satisfaisante, il est décidé de demander un avis auprès d'une autre banque.
- Le Conseil s'était prononcé pour adhérer à la commande groupée du SIDEC pour le gaz et bénéficier ainsi de prix plus avantageux. Finalement, leur proposition n'inclut pas les livraisons de gaz pour les cuves mais uniquement pour le gaz de ville.
- La révision du PLU suit son cours : les dossiers ont été envoyés, la délibération a été affichée et la publicité faite dans le journal.

DELIBERATION « CLASSE TRANSPLANTEE A QUIBERON » :

La délibération prise lors du conseil du mois d'octobre de répondre favorablement à la demande de subvention de 200 € par élève pour les 4 élèves de Quintigny pour participer à la classe de mer de Quiberon doit être à nouveau votée car entre temps les statuts du SIVOS ont du être modifiés car ils ne permettaient pas de recevoir de subventions des communes.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION « SUBVENTION ADMR » :

Le conseil municipal accorde une subvention de 250.00 € à l'ADMR Desnes pour l'année 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ADHESION SIDEC :

Une convention a été signée l'an dernier avec le SIDEC pour 3 ans pour l'assistance et la maintenance informatique, secteur sur lequel le SIDEC est en situation de monopole. Cependant l'augmentation importante remarquée année après année amène les conseillers à se demander si une telle évolution des tarifs est réellement justifiée dans un contexte général de réduction des dépenses publiques. Un courrier sera envoyé.

ETUDE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT:

Le SIEA va réaliser cette étude pour toutes les communes adhérentes. Elle permettra aux particuliers d'obtenir des subventions pour une installation individuelle d'assainissement. Quintigny ayant mis en place un assainissement collectif n'est pas directement concerné par cette étude mais ce document pourrait être utile dans le cas où des constructions futures sur la commune ne pourraient être reliées au réseau collectif.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS:

Le Centre de Gestion du Jura propose une aide à la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels. Son coût est de 350.00 €. Le maire se renseigne pour plus d'informations.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PROGRAMME « JOURNEE COMMUNALE » :

Elle aura lieu le samedi 30 avril 2016 dès 8h30.

PROGRAMME :

- Nettoyage de la Chapelle
- Nettoyage de la salle et de la cuisine
- Livres d'école et livres de bibliothèque
- Lavoir du château et réservoir rue d'Amont
- Réservoir de Paradis et réservoir de la chapelle

- Bacs à fleurs
- Pompe à godets rue du Champ-au-Loup
- Remettre une grille vers la propriété de Jean-Paul Jacquier sur la route de l'Etoile
- Repeindre le pont route d'Arlay vers le jardin du Sedan + les bornes fontaines
- Repeindre la rampe derrière la mairie
- Tailler les arbres fruitiers
- Couper la renouée du Japon et nettoyer le lavoir de la Jambonne
- Fabriquer une passerelle pour descendre vers le lavoir de la Jambonne
- Nettoyer les bords de route avec les enfants
- Nettoyer les panneaux de Quintigny et les panneaux de rues
- Refaire le conduit de cheminée de l'alambic
- Modifier l'éclairage du parking
- Chemin de Paradis

REUNION PUBLIQUE :

Elle aura lieu le vendredi 15 avril 2016 à 20h30

PROGRAMME :

- Mme COMBE viendra en début de réunion parler du « zéro phyto »
- Budget de la commune,
- Communication : site et bulletin

COMMISSION DE REVISION DU PLU :

Elle doit être composée de 5 ou 6 membres du conseil :

- Yves MOINE
- Eric MOUREZ
- Jean-Paul MARTIN
- Fabrice HENRY
- Frédéric LAMY
- Lydia LINARES
- Marc LOUREAU

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :

La Communauté de Communes « Les Côteaux de Seille » vont intégrer « Bresse-Revermont ». Un conseiller fait remarquer que dernièrement la Communauté de Communes Bresse Revermont a financé une étude de territoire pour connaître les atouts et les particularités de son territoire. Qu'en est-il maintenant de ce "cher" document puisque le territoire ne cesse d'évoluer au gré des décisions de nos gouvernants ?

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- Une réunion a eu lieu mardi matin avec Mme Combe et l'Agence de l'eau.
- Le SICTOM a envoyé un courrier car des déchets verts ont été retrouvés dans une des poubelles entreposée au cimetière.
- SIEA Bletterans : Le syndicat investit beaucoup mais a la chance d'avoir une très bonne réserve financière.
- Syndicat du Bassin de la Seille : lors de la dernière réunion, le nouveau projet « Seille » a été présenté.
- Syndicat de l'Aire des Hauts de Seille : Compte administratif, compte de gestion 2015 et Budget primitif 2016 ont été votés. Le syndicat est en attente de la résolution du contentieux avec la commune d'Arlay.

- Une lettre avait été envoyée au président de la Communauté de Communes « Bresse-Revermont » et qui concernait le haut débit. Il faut maintenant que « Bresse-Revermont » et le Conseil départemental se rencontrent pour discuter.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu à Quintigny à 10h15

QUESTIONS DIVERSES :

- Commission fleurissement : convocation le samedi 23 avril 2016 à 9h00
- Commission animation : convocation le lundi 9 mai 2016 à 18h00

La séance est levée à 23h00

Vu pour être affiché le 8 avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 8 avril 2016

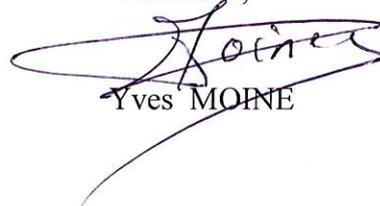
Sceau de la mairie



La secrétaire de séance


Lydia LINARES

Le Maire,


Yves MOINE